

Procès-Verbal de la réunion

DU CONSEIL MUNICIPAL

du 27 novembre 2025

L'an deux mil vingt cinq, le vingt-sept novembre, le Conseil Municipal de LOUVATANGE régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de mairie, sous la présidence de Martial MATZ, Maire.

Présents : Martial MATZ, Nicolas VUILLEMENOT, Olivier GUILLEMIN,
Valérie POCARD, Gérome FASSENET

Absent excusé : Mickaël REBILLET

Secrétaire de séance : Olivier GUILLEMIN

Ordre du jour :

- **Approbation du Procès-Verbal du 26 septembre 2025**
- **Demande de subvention travaux pignon**
- **Demande de subvention classe de neige**
- **Mission RGPD**
- **Service Médecine Préventive**
- **Travaux sylvicoles 2026**
- **Dossier logement communal**
- **Questions diverses :**

1. Approbation du Procès-Verbal du 26 septembre 2025

Il n'y a pas de remarques, le procès-verbal est approuvé par 4 voix pour.

2. Demande de subvention travaux pignon (Délibération 020-2025)

Afin de solliciter une nouvelle aide dans le cadre des travaux du pignon de la mairie, il convient de prendre une délibération.

Lors de la dernière réunion, il avait été suggéré d'envisager l'isolation par l'extérieur dans le cadre des travaux prévus pour améliorer l'isolation de la mairie. Cependant, après consultation des entreprises, il s'avère que la partie basse des murs ne pourrait pas être isolée, ce qui limiterait l'efficacité de cette solution pour les bureaux municipaux.

Après échange, le Conseil municipal par 4 voix pour, accepte le devis proposé par l'entreprise FRANCIOLI et sollicite une subvention auprès du Conseil départemental.

Arrivée de Gérome FASSENET.

3. Demande de subvention classe de neige (Délibération 021-2025)

La commune a reçu une demande de subvention pour un projet de classe de Découverte à l'école des neiges de LAMOURA du 26 janvier au 30 janvier 2026. Ce projet concerne 2 classes soit un effectif de 40 élèves. L'école sollicite donc une subvention de 60 € par enfant pour les 3 familles concernées sur la commune.

Le Conseil municipal par 5 voix pour, valide l'attribution d'une subvention de 180 € pour ce projet.

4. Mission RGPD (Délibération 022-2025)

Afin de se mettre en conformité avec la réglementation relative au RGPD (règlement général sur la protection des données), le Centre De Gestion du Jura (CDG 39) propose une solution à toutes les collectivités jurassiennes. Il a en effet conventionné avec le Centre De Gestion de Meurthe-et-Moselle (CDG 54) pour assurer cette mission et ainsi proposer de choisir une solution en la matière.

Le coût annuel du service correspond à 0 0 57% de la masse salariale avec un montant minimal forfaitaire de 30 € annuel.

Le Conseil Municipal, par 5 voix pour, valide la signature de la convention avec le CDG 54.

5. Service Médecine Préventive (Délibération 023-2025)

Le Centre de Gestion du Jura (CDG 39) a ouvert son service de médecine préventive conformément aux obligations réglementaires prévues par le statut de la Fonction Publique Territoriale et propose aux communes qui souhaitent adhérer à ce service de signer une convention d'adhésion.

La cotisation annuelle sera proratisée au nombre d'heures des agents lorsque ceux-ci sont intercommunaux.

Le Conseil Municipal par 5 voix pour valide la signature de la convention avec le Centre De Gestion du Jura.

6. Travaux sylvicoles 2026 (Délibération 024-2025)

Sur proposition de l'IONF, des travaux de maintenance : cloisonnement au broyeur, dégagement manuel et traitement dans les parcelles 14r et 1r, sont prévus pour 2026 pour un montant de 6698.61 € HT.

Le Conseil Municipal, par 5 voix pour, accepte le devis et autorise le Maire à signer les documents relatifs à ce dossier.

7. Dossier logement communal

Lors de la dernière réunion, il avait été décidé de poursuivre le contentieux concernant le chauffage du logement communal. Après analyse des pièces fournies et sur recommandation de l'avocat, il est préférable de clôturer la procédure.

Après échange, le Conseil Municipal, par 5 voix pour, décide d'arrêter les poursuites et propose d'équiper l'appartement de radiateurs électriques pour encourager l'autonomie et la responsabilité des locataires en matière de chauffage.

8. Questions diverses

- **Budget 2026** : des travaux de voirie sont à prévoir route des Minerais.
- **Décorations de Noël** : installation le dimanche 7 décembre.
- **Colis** : commandés au magasin Le P'tiot Comtois.

Fin de la séance à 21h10.

Le Maire, Martial MATZ



